

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE CLAYEURES  
N°01-24**

Séance du 17 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre et le dix sept avril, l'Assemblée de l'association foncière de Clayeures, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Monsieur Vincent COLLARD

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Messieurs Vincent COLLARD, Raymond BENOIT, Gilles GERARDIN, Christian CENDRE, Julien CENDRE, Claude JUSNEL, Michel COLLIN, Thibault BAZIN

**Procurations(s) :**

Madame Marie-Hélène LEMAIRE donne procuration à Monsieur Vincent COLLARD

**Etai(en)t absent(s) :**

Monsieur Vincent BROCHERAY

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
02 avril 2024

Date d'affichage
02 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 17 avril 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** Monsieur Gilles GERARDIN

17 avril 2024
et publication du
17 avril 2024

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023**

Monsieur Vincent COLLARD, Président, expose aux membres du Bureau que le compte de gestion est établi par Madame Martin, trésorière de LUNEVILLE, à la clôture de l'exercice.

Monsieur Vincent COLLARD, Président, le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**2023,  
Les membres du bureau,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Président de l'AFAPAFE et le(s) secrétaire(s) de séance  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Clayeures

Président de l'AFAPAFE COLLARD Vincent

le(s) secrétaire(s) de séance